



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 16 Décembre 2024

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 34
- Convocation du : 10 décembre 2024
- Affichage de la convocation : 10 décembre 2024

► DÉLIBÉRATION N° DEL_115_2024

► **OBJET : Point n° 7 - SIGNATURE DE CONVENTIONS DE MÉCÉNAT AVEC MAKONFC, ECKES-GRANINI FRANCE, 5A DÉVELOPPEMENT, LEROY MERLIN FRANCE ET L'AGENCE STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER - CONTES ET LUMIÈRES 2024**

► PRÉSENTS :

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Jacques TOURNY, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON, Madame Corinne LANGLASSÉ

► EXCUSÉS :

Monsieur Gérard COLON donne pouvoir à Monsieur Yves DUPUIS.
Madame Marie-Claude MISERY donne pouvoir à Madame Florence BATTARD.
Madame Claude CANNET donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.
Monsieur Benjamin DIRX donne pouvoir à Monsieur Jean-Patrick COURTOIS.
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.

RAPPORTEUR : Hervé REYNAUD

Depuis 2000, la Ville de MÂCON organise une manifestation culturelle, économique et artistique « Contes et Lumières » durant la période des fêtes de fin d'année. Cet événement phare et incontournable pour les Mâconnais se déroule, pour cette 24^{ème} édition, du samedi 07 décembre 2024 au dimanche 05 janvier 2025, sur le thème « Gourmandises ».

La Ville proposera ainsi des spectacles et des animations gratuites, des expositions riches et créatives en couleurs, un marché de Noël traditionnel et en nocturne, et des décorations qui raviveront les souvenirs des plus grands et émerveilleront les tout-petits.

Ces animations, comme chaque année, contribuent à des moments chaleureux, favorisant l'ouverture culturelle des Mâconnais, associant les jeunes ainsi que les familles des différents quartiers de la ville, à la coréalisation, durant ce mois, de moments privilégiés autour du rassemblement sur des moments forts tels que le Téléthon, les ateliers de création et les arbres de Noël.

D'autres spectacles tels que des concerts, des lectures de contes, des expositions et des ateliers pour les enfants viendront compléter la dimension artistique et intergénérationnelle du concept.

Les entreprises MAKONFC, ECKES-GRANINI FRANCE, 5A DÉVELOPPEMENT, LEROY MERLIN FRANCE et l'AGENCE STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER se proposent comme mécènes de l'édition 2024 de « Contes et Lumières ».

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général des impôts, et notamment l'article 238 bis,
Vu les conventions de mécénat, jointes en annexe,
Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 09/12/2024,
Vu l'avis de la Commission N°4 : Culture, Jeunesse et Sports du 05/12/2024,
Vu l'avis du Bureau Municipal du 25/11/2024,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes des conventions de mécénat à conclure avec :
 - MAKONFC, dont le soutien financier s'élève à 7 500,00 € nets,
 - ECKES-GRANINI FRANCE, dont le soutien financier s'élève à 5 000,00 € nets,
 - 5A DÉVELOPPEMENT, dont le soutien financier s'élève à 4 000,00 € nets,
 - LEROY MERLIN FRANCE, dont le soutien financier s'élève à 2 500,00 € nets,
 - AGENCE STÉPHANE PLAZA IMMOBILIER, dont le soutien financier s'élève à 500,00 € nets.

Le soutien financier s'élève donc à 19 500,00 € nets pour l'édition 2024 de « Contes et Lumières », du 07 décembre 2024 au 05 janvier 2025 inclus,

- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer lesdites conventions de mécénat avec les entreprises mâconnaises susmentionnées, et tous les documents afférents à ce dossier.

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

23 DEC. 2024

A la Préfecture de Saône-et-Loire